

## LIGNE THT UNE ALTERNATIVE SOUS TERRE

## «On ne lâche pas»

**SIERRE** «On ne lâchera pas, on ne pourra pas nous dire que nous ne nous sommes pas battus», s'emporte Jean-Marie Grand: «Le rapport sur lequel s'est basé le Tribunal fédéral pour autoriser la construction de la ligne aérienne THT Chamoson-Chippis était erroné.»

Bien que la ligne aérienne Chamoson-Chippis soit déjà en cours de construction, que le Tribunal fédéral ait rendu un avis définitif pour le projet aérien, un groupe d'irréductibles garde le cap, contacte les médias, rencontre des politiques et des personnalités. «Tout le monde nous dit que c'est de toute façon trop tard, je suis bien obligé de reconnaître que tout le monde s'en fout», lance un peu désabusé, Jean-Marie Grand, membre du collectif qui s'est créé autour du physicien Jacques Antille.

**«Les autorités se sont basées sur des prédictions fausses sans contre-expertise»**

En novembre 2018, Jacques Antille, physicien à la retraite qui a développé durant sa carrière des logiciels permettant de tenir compte des effets électromagnétiques et thermiques, assiste à une réunion publique à Grône et décide de faire une étude comparative entre une ligne THT aérienne et une ligne souterraine. Il mettra un an à la réaliser et les conclusions, selon le scientifique, sont éloquentes. Il propose un tube de 2 m de diamètre, recouvert de 1 m de terre, sans aucune nuisance,



Jacques Antille et Jean-Marie Grand: «Il y a une solution de remplacement sous terre à la ligne THT entre Chamoson et Chippis.»

LE JDS

avec d'importantes économies lors du transport d'électricité. Swissgrid avait, elle aussi, proposé une étude d'enfouissement de la ligne avec un recouvrement de 2 m et en reprenant les données utilisées par le bureau d'ingénieurs mandaté. Pour Jacques Antille, les prédictions sont fausses d'un facteur 10! «Swissgrid a clairement fait des propositions qui ne sont pas optimisées. Ce qui, finalement, n'est pas très étonnant puisque la société construit des solutions aériennes et n'a aucun intérêt à faire autre chose. Y a-t-il eu une contre-expertise comme cela se fait généralement et comme je l'ai fait pour ma propre étude? Pas le moins du monde...» se désole le physicien. Mais Jacques Antille n'a pas lâché pour autant et il a tout de même présenté ses résultats à Swissgrid, qui n'en a pas tenu compte. Sa porte-parole, Marie-Claude Debons, répète inlassablement aux médias: «Nous avons simplement rappelé à Monsieur Antille que les autorités fédérales compétentes ont approuvé une ligne aérienne. La question a été définitivement tranchée par le Tribunal administratif fédéral en 2012 et la décision a été confir-

mée par le Tribunal fédéral en 2013.»

Le collectif qui se dit apolitique, où l'on retrouve aussi Jean-Bernard Rouvinez, Michel Buro ou Stephan Anderegggen, a payé de sa poche la contre-expertise de Jacques Antille, qui a délivré les mêmes conclusions. C'est encourageant mais pas suffisant. «Je le répète, la décision fédérale de renoncer à une liaison enfouie s'est prise sur un rapport erroné! Nous vivons dans une démocratie, on doit pouvoir faire quelque chose!» répète le Bramoisien. «On construit en urgence une technique dépassée pour aboutir dans le Haut-Valais où il n'y a pas encore de ligne. Dans le Haut-Valais où les communes ont déjà fait opposition...» conclut Jean-Marie Grand.

ISABELLE BAGNOUD LORETAN



Un pylône en construction sur la route d'Anniviers. REMO

**BIO EXPRESS**

Jacques Antille, physicien à la retraite, a travaillé à l'Université de Lausanne, au CERN, puis a collaboré durant vingt ans à l'EPFL parallèlement à sa carrière au sein d'Alusuisse. Le scientifique s'est surtout attelé au développement de logiciels permettant de tenir compte des effets électromagnétiques et thermiques.